

NOTE D'ORGANISATION
CRITÉRIUM de COURSE d'ORIENTATION
de la LIGUE OUEST
Mercredi 7 décembre 2022 - RENNES (Ille-et-Vilaine)

Annexe 1 : « Le développement durable pendant une manifestation »

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de course d'orientation de la ligue Ouest de la FCD sera organisé le **mercredi 7 décembre 2022**.

Ce critérium sera mutualisé avec l'organisation de la course d'orientation de sélection de la zone nord-ouest organisé par le Commandement des Systèmes d'Information et de Communication (COMSIC) de Cesson-Sévigné.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) **Club Organisateur** : CSAD Cesson-Sévigné

b) **Règlement** :

Le règlement utilisé sera le règlement de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) de 2022.

- Premier départ, au boitier, par catégorie, à partir de 10h00, puis toutes les 2 minutes ;
- 6 minutes d'intervalles entre chaque coureur d'un même club sur un même circuit ;
- La fermeture des circuits est prévue pour 14h00.

c) **Catégories d'âges** :

L'appartenance à une catégorie est déterminée par l'âge atteint dans l'année civile.

- Sénior : < à 40 ans en 2023 ;
- Vétéran 1 : de 40 à 49 ans en 2023 ;
- Vétéran 2 : 50 ans et + en 2023.

d) **Informations techniques** :

- Carte 1/7500, équidistance : 5 m ;
- Relief très peu marqué, nombreux chemins ;
- Parcours féminin (circuit B de 4 Km environ 40 minutes) ;
- Parcours masculin (circuit A de 5.5 Km environ 40 minutes).

e) Chronologie :

- Jeudi 1^{er} décembre :
 - clôture des inscriptions sur SYGEMA.
- Lundi 5 décembre :
 - communication à chaque coureur du lieu de fléchage du championnat de zone, ainsi que les informations de course.
- Mercredi 7 décembre :
 - 9h00 à 9h45, accueil des participants ;
 - 10h00 à 12h30, épreuve du championnat.

f) Classement :

Le classement individuel, sera établi par la réalisation des meilleurs temps de course dans les catégories (HSE, HV1, HV2, DES, DV1, DV2).

g) Participation :

Cette compétition est ouverte à tous les clubs de la ligue Ouest de la FCD.

Les militaires, licenciés FCD inscrits en zone nord-ouest pour le championnat national Terre de course d'orientation 2023 pourront participer au critérium de la ligue Ouest. Les inscriptions se feront auprès de leur club sur SYGEMA.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Transport :

Le transport est à la charge des clubs participants.

b) Accueil :

L'accueil sera assuré sur le site de la course à partir de 9h00. Un fléchage sera mis en place le jour de l'épreuve à partir du carrefour D29 et D812 (Lidl de Thorigné Fouillard).

Les modalités seront communiquées à chaque participant le lundi 5 décembre 2022 par mail.

c) Restauration :

A la charge des participants. Aucun point de restauration ne sera assuré par l'organisateur.

d) Santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé doit répondre aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

e) Tenue :

Pour la course, tenue adaptée à la CO. **Jambes couvertes obligatoire.**

f) Doigts électroniques :

- Les orienteurs ayant un doigt électronique personnel le mentionneront sur SYGEMA.
- Les participants n'ayant pas de doigt électronique, pourront en percevoir à l'accueil (si demandés lors de l'inscription sur SYGEMA). **En cas de perte, la puce électronique sera facturée 50 €.**

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2022-2023.

b) Engagements :

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le **jeudi 1^{er} décembre 2022**.

c) Droits de participation :

Afin de relancer la course d'orientation et permettre d'avoir plus de concurrents, les droits d'inscription **sont gratuits**.

d) Assurance :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASUR).

e) Droit à l'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de cette compétition et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

f) Bilan activités :

A l'issue du critérium, la fiche bilan activités sera adressée aux différents destinataires.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 1

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest

En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue Ouest ;
- Comité directeur de la LO ;
- Présidents des clubs LO/FCD
- Olivier Hilliard : olivier.hilliard@intradef.gouv.fr ;
- Adjudant-chef Guillaume LAVAURE : guillaume.lavaure@intradef.gouv.fr



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION

BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES

ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

